

### La Justice face aux génocides : de Nuremberg aux Gacacas

Le 27 Avril 2022, les élèves de la Classe Défense du Lycée Pierre et Marie Curie ont pu assister à un “Atelier hors les murs”, proposé par le Mémorial de la Shoah. Depuis 1945, la Justice s’efforce de répondre aux questions soulevées par les crimes de génocide : quels sont les crimes pouvant être qualifiés de génocide ? Qui sont les responsables de ces crimes ? Comment punir ceux qui y ont participé ?



<https://www.memorialdelashoah.org/>

<https://www.youtube.com/user/memorialdelashoah>

À partir d’archives sonores et visuelles des procès du XX siècle (notamment Nuremberg en 1945-1946, Eichmann en 1961, Klaus Barbie en 1987 et les Gacacas du Rwanda dans les années 2000), cet atelier vise à amorcer une réflexion sur la manière dont une société se relève d’un génocide et permet aux survivants d’envisager à nouveau une vie commune.